

**Technologies de l'Information
et de la Communication**

Chapitre	Fonction	Inscription budgétaire
20-205	221	450 000 €
21-21831	221	150 000 €

**EXTENSION DE L'OPERATION « UN COLLEGIEN, UN ORDINATEUR
PORTABLE » AUX CLASSES DE 4^e DES LA RENTREE 2005**

Nous avons aujourd'hui quatre années de recul sur l'opération « *un collégien, un ordinateur portable* » : une année de test dans trois collèges (2001-2002) et trois années de fonctionnement dans les classes de 3^e des 34 collèges publics landais. Les éléments d'évaluation pédagogique comme les résultats du « *diagnostic landais de la société de l'information* » réalisé par l'agence Aquitaine Europe Communication, en 2003 et 2004, montrent que l'opération « *un collégien, un ordinateur portable* » répond effectivement aux objectifs fixés lors de son lancement : favoriser de nouvelles pratiques pédagogiques, relever le défi de l'égalité, diffuser la culture des nouvelles technologies et inciter les opérateurs à se développer dans le département.

– **Favoriser de nouvelles pratiques pédagogiques**

Les différents rapports d'évaluation pédagogique remis par les corps d'inspection de l'Éducation Nationale, les pistes ouvertes par le Recteur lors du colloque consacré, en mai 2004, à cette opération et les échanges avec les opérations équivalentes qui commencent à voir le jour, confirment la pertinence de l'usage pédagogique de ces outils.

– **Relever le défi de l'égalité**

Alors que 20 % à 30 % des collégiens landais entrant en 3^e n'ont aucun équipement informatique, les jeunes Landais de moins de 15 ans sont à ce jour 17 % de plus que l'ensemble des jeunes Aquitains à être formés à cette pratique et les collégiens landais sont les plus grands utilisateurs dans la région.

– **Diffuser la culture des nouvelles technologies**

A ce jour, notre opération a concerné 10 200 collégiens et leurs foyers, et chaque année environ 3 500 nouveaux élèves en bénéficient. On constate un très net effet d'entraînement de cet équipement sur la pratique de l'informatique dans les familles landaises. Au-delà des collégiens eux-mêmes, le passage des enfants au collège accroît de 48 % le taux de connexion des familles landaises, alors que la progression n'est que de 8 % en moyenne dans la région aquitaine; les foyers de collégiens landais sont alors 13 % de plus que la moyenne régionale à « *surfer sur le net* ».

– **Inciter les opérateurs à se développer dans le département**

La dynamique créée par l'opération a contribué à une accélération du plan de déploiement de l'ADSL dans le département. Le taux de couverture en 2004 était ainsi de 93 %, supérieur au taux régional de 88 % et au taux national, hors Ile-de-France, de 89 %. Fin 2005 dans les Landes, 98 % des lignes téléphoniques éligibles pourront bénéficier de l'ADSL.

Je souhaiterais que les 3 700 élèves des 160 classes de 4^e des 34 collèges publics landais puissent être dotés, dès la rentrée scolaire de septembre prochain, d'ordinateurs portables dans les mêmes conditions que les 3^e.

Nous avons voté l'inscription de 5,1 M € au Budget primitif 2005 pour renouveler les ordinateurs portables des classes de 3^e. Le dépouillement de l'appel d'offres a permis au Département de faire de substantielles économies en faisant baisser les prix des machines de 45 % par rapport à l'année dernière, de 60 % par rapport à l'année 2002. L'ordinateur portable retenu, avec sa housse, sa garantie de trois ans et trois casses incluses pendant cette période coûte désormais 610 € TTC au Conseil général.

Concrètement l'extension de l'opération « *un collégien, un ordinateur portable* » aux 4^e nous impose néanmoins l'inscription de crédits supplémentaires afin de subvenir à l'équipement de ces élèves, à l'acquisition des licences logicielles destinées à ces nouvelles machines et à l'achat de 150 nouveaux vidéoprojecteurs. La mise en œuvre de cette extension aux 4^e nécessite la création de deux nouveaux emplois de techniciens qui vous seront présentés dans le rapport de l'administration générale et du personnel.

Je vous propose donc de bien vouloir vous prononcer sur l'extension de l'opération « *un collégien, un ordinateur portable* » aux classes de 4^e des collèges publics landais et de procéder en conséquence à l'inscription des crédits correspondants sur la fonction 221 (programme 400) :

au chapitre 20 – article 205

Logiciels et licences	450 000 €
-----------------------	-----------

au chapitre 21 – article 21831

Equipement informatique	150 000 €
-------------------------	-----------

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.